



INTEROR

Rapport RSE 2022





Geoffroy Waroqueaux
Président d'INTEROR

INTEROR a initié en 2022 son plan de développement durable sur son site industriel de Calais.

Nos équipes sont fières de porter cet engagement sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de partager nos objectifs et nos progrès.

Cette démarche vertueuse s'inscrit pleinement dans la stratégie d'INTEROR d'assurer non seulement la pérennité de nos activités actuelles et futures mais aussi et surtout de répondre aux défis des clients qui nous font confiance.

Acteur mondial de la chimie fine pharmaceutique et technique, nous sommes conscients de nos devoirs de progrès futurs en matière de durabilité et que l'ensemble de nos investissements humains et financiers génèreront une valeur durable pour l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Nous sommes très ambitieux et sommes également très pragmatiques sur les actions engagées car il s'agit avant tout d'un travail de fond. Avec l'ensemble de nos équipes, nous travaillons sur les principaux enjeux environnementaux de réduction de notre empreinte environnementale :

- sur un plan de décarbonation visant à réduire les GES
- sur la réduction de nos consommations d'eau
- sur la réduction de nos consommations d'énergie

Nous continuons nos efforts dans des innovations technologiques afin d'obtenir des usages plus vertueux, avec la volonté d'offrir à l'ensemble de nos partenaires la durabilité de nos offres. Nous mettons désormais la valeur durable au cœur de nos décisions économiques, sociales et environnementales.

Nous mettons l'accent sur la sécurité, la santé et le bien-être de nos employés. Nous sommes fiers par exemple d'intégrer très régulièrement des jeunes en entreprise.

Nous sommes persuadés que ces solides avantages concurrentiels nous permettront de saisir les opportunités de croissance.

Ce rapport détaille les actions mises en œuvre pour l'année 2022 ainsi que les progrès réalisés.

Continuons nos efforts collectifs !

Sommaire

- Pourquoi ce rapport RSE?
- Nos récompenses
- Nos engagements RSE et notre contribution aux Objectifs de Développement Durable
- Enjeux RSE et matérialité
- Chiffres clés 2022
- Social
 - Emplois*
 - Santé & Sécurité*
 - Formations*
- Environnement
 - Gestion des ressources et des déchets*
 - Bilan des émissions de GES*
- Achats Responsables



Pourquoi ce rapport RSE ?

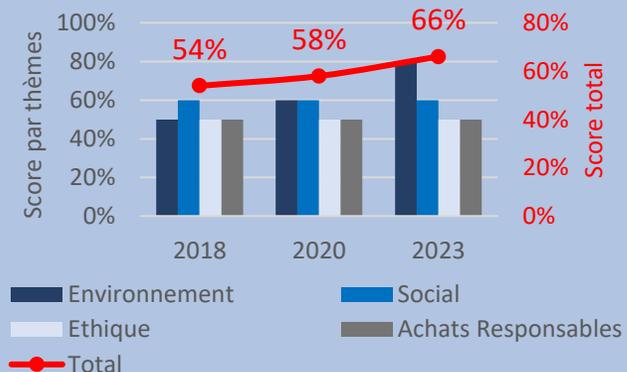
Depuis 2020, INTEROR, acteur français de la production d'intermédiaires organiques de synthèse, a pris un nouveau tournant. Lauréat France Relance, INTEROR se développe tout en s'adaptant aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels qui entraînent une profonde mutation du monde industriel. Ces transformations sont une réelle opportunité pour valoriser le savoir-faire et l'engagement responsable de tous les collaborateurs d'INTEROR qui œuvrent chaque jour pour satisfaire nos clients. Dans un souci de transparence et de dialogue avec l'ensemble de nos parties prenantes, nous avons fait le choix de communiquer, pour la première fois, un certain nombre d'indicateurs de performances par le biais de ce nouveau rapport RSE.

Ce rapport s'inscrit également dans une nouvelle dynamique où la RSE se structure et mobilise de plus en plus nos équipes. INTEROR a récemment formalisé sa politique et sa stratégie RSE, nommé un référent en charge de la RSE, entamé un travail de sensibilisation de ses équipes, établi un premier diagnostic RSE pour ensuite définir ses priorités et agir concrètement pour une chimie plus durable et plus responsable.

L'objectif de ce rapport RSE est de présenter notre approche et de donner un aperçu des résultats pour l'année 2022 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022). Les résultats présentés concernent la société INTEROR dans sa globalité.

Nos récompenses

Les politiques, actions et résultats RSE ont été évalués par EcoVadis en début d'année 2023. INTEROR a été récompensé d'une médaille d'argent (Score total : 66/100), preuve de l'engagement continu de la direction et de l'ensemble des collaborateurs en faveur du développement durable.



Les équipes d'INTEROR ont été récompensées lors de la cérémonie des trophées de l'Industrie 2022 dans la catégorie « innovation », organisée par la Société Industrielle Nord de France (SINF).



Nos engagements RSE et notre contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODDs)

L'urgence climatique, les défis de la transition énergétique et les enjeux sociaux actuels transforment rapidement et durablement notre société. En tant qu'acteur important de l'industrie chimique, nous nous engageons, chez INTEROR, à promouvoir une culture et des pratiques d'entreprise responsables en faveur du développement durable.

Notre stratégie RSE se fonde sur 4 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), programme universel pour une transition écologique et solidaire:



Assurer une gestion plus durable de nos ressources, investir dans des équipements moins énergivores et développer des solutions innovantes afin de réduire nos consommations d'eau et d'énergie et limiter notre empreinte carbone.



Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour garantir la sécurité, la santé et le bien-être de tous les employés.



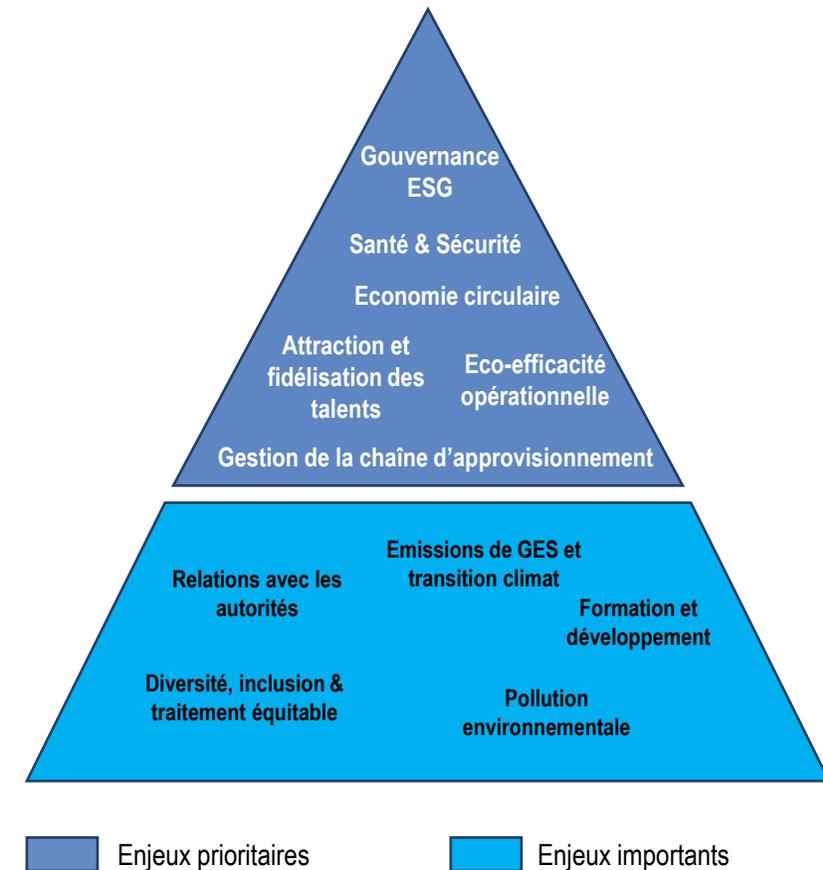
Promouvoir l'insertion des jeunes pour assurer la pérennité de notre activité.

Cette stratégie RSE nous donne confiance sur notre capacité à affronter l'avenir et à nous projeter durablement dans un monde industriel qui agit et innove chaque jour pour assurer sa transition bas carbone.

Pour plus d'information sur nos engagements RSE, visitez notre page internet www.interor.com ou contactez-nous par mail à esg@interor.com.

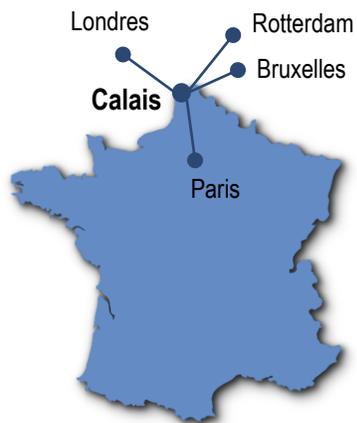
Enjeux RSE et matérialité

Afin de mettre en perspectives nos enjeux et définir nos priorités, un diagnostic RSE a été engagé en 2022 nous permettant d'établir une première feuille de route. Une cartographie des enjeux RSE clés d'INTEROR a notamment été présentée lors d'un audit réalisé par PwC. Ce travail a permis d'identifier les enjeux les plus matériels pour l'entreprise et en particulier les enjeux prioritaires sur lesquels nous devons agir pour une politique RSE ambitieuse, réaliste et cohérente avec notre activité.



Chiffres clés 2022

INTEROR est un fabricant spécialisé en chimie fine, en particulier dans le domaine des intermédiaires organiques avancés pour les industries de santé et les intermédiaires sophistiqués. Le siège social et le site de production sont tous deux implantés à Calais (Hauts-de-France, France).



Une société avec un fort ancrage local et ouvert à l'international

Depuis la reprise de l'entreprise par le Groupe Turenne en 2020, INTEROR se transforme. Modernisation de l'outil de production et agrandissement de ses capacités, nouveaux projets de R&D en partenariat avec nos clients, projet d'un nouvel atelier de production à l'horizon 2024-2025, tels sont les exemples de projets qui mobilisent activement et fédèrent nos équipes. Notre agilité, notre réactivité et notre savoir-faire nous permettent d'apporter des solutions à nos clients.

La relocalisation de certaines productions en Europe est un véritable atout pour INTEROR qui investit pour répondre à la demande des industries chimiques de spécialité et pharmaceutiques tout en soutenant l'emploi local.



150 collaborateurs



30,8 M€ de chiffre d'affaires



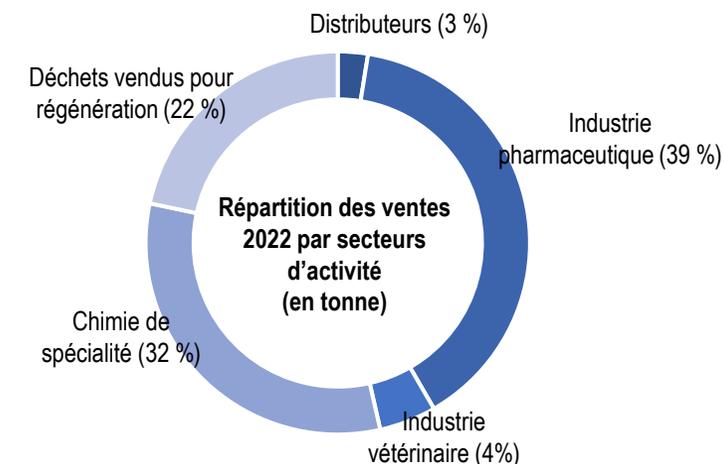
160 m³ de capacité de production



707 t de produits vendus
(principalement pour l'industrie pharmaceutique et la chimie de spécialité)



10 nouveaux projets étudiés par notre équipe de R&D





EMPLOIS

INTEROR peut compter sur un nombre important d'employés fidèles à l'entreprise. Plus de 94% des collaborateurs ont une position permanente au sein d'INTEROR et plus de la moitié d'entre eux nous sont fidèles depuis plus de 15 ans.

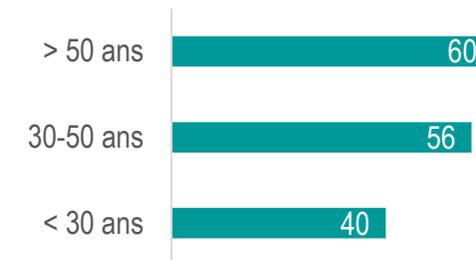
Par ailleurs, diverses initiatives ont été déployées pour promouvoir l'emploi local et le recrutement de nouveaux talents pour soutenir le développement d'INTEROR. Les équipes d'INTEROR ont notamment participé au job-dating organisé par Calais Business Club et Calais promotion en novembre 2022 ainsi qu'au village de la Chimie du Nord/Pas de Calais.

Indicateurs	2021*			2022*		
	homme	femme	total	homme	femme	total
Nombre d'employés	145	12	157	141	15	156
Contrats permanents (CDI)	128	11	139	136	12	148
Contrats temporaires (CDD + intérim/CTT)	17	1	18	5	3	8
À temps pleins	139	9	148	140	11	151
A temps partiels	6	3	9	1	4	5
Taux d'absentéisme		6,92 %			8,29 %	
Taux de renouvellement		-			10,02%	
Nombre de nouveaux embauchés		7			19	

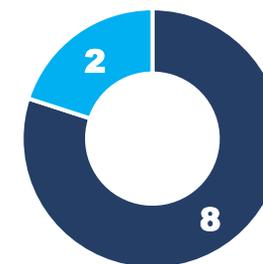
*Données valables au 31 décembre de l'année concernée

Pyramide des âges

(Nombre de salariés = 156)



COPIL constitué de 20% de femmes



25 stagiaires

2 apprentis



Franck Duquenoy

Opérateur de fabrication / Tuteur



Depuis octobre 2022, j'ai en charge le tutorat chez INTEROR, c'est-à-dire que j'accompagne et je forme les nouveaux embauchés au poste d'opérateur de fabrication. Il s'agit notamment de faciliter l'accueil et la formation de ces nouveaux embauchés, certains en reconversion professionnelle, afin de les familiariser avec l'outil industriel et les procédés chimiques très complexes. Une fois la formation de base passée, je suis régulièrement ces nouveaux opérateurs dans les ateliers pour les aider dans leur apprentissage des bonnes pratiques. Devenir opérateur de fabrication requiert beaucoup de temps et il est donc important d'accompagner sur le long terme les nouveaux arrivants.

J'accompagne également des jeunes lycéens qui viennent chez INTEROR pour des stages d'observation de 3 à 4 semaines. Ce stage leur permet une réelle immersion dans le monde industriel tout en leur faisant mieux connaître notre entreprise. Sachant qu'il y a des possibilités d'emploi par la suite, ces mêmes jeunes n'hésiteront pas à envoyer leur CV pour postuler au moment de leur recherche d'emploi.

Ce travail de tuteur participe donc pleinement à l'attractivité et à la visibilité d'INTEROR et les résultats sont déjà là ! Depuis le début de ma mission, près de 10 personnes ont ainsi pu être embauchées. Je suis fier du travail accompli qui me permet, après plus de 30 ans passés chez INTEROR, de partager mon expérience et transmettre mon savoir-faire avec passion et pédagogie.



Ces actions sont en accord avec notre politique RSE en lien avec l'ODD 4 : **Promouvoir l'insertion des jeunes pour assurer la pérennité de notre activité.**

Amandine Wissocq

Assistante des Ressources Humaines



Le renouvellement des générations et nos projets de développement nous amènent à recruter beaucoup de personne en peu de temps. Dans les deux ans à suivre, nous aurons à embaucher une trentaine de personnes en production. C'est dans cette dynamique que j'ai participé aux Job Datings « Village de la Chimie du Nord / Pas de Calais », accompagnée du Responsable de Production, Antoine LIZZUL-JURSE et « Calais promotion/Calais Business Club », accompagnée du tuteur, Franck DUQUENOY.

C'est une expérience intéressante, seul l'échange compte dans ce genre d'événement, nous découvrons les candidats autrement, sans se bloquer sur un CV ou une lettre de motivation. Nous avons d'ailleurs embauché un jeune opérateur à la suite de ces événements.





INTEROR s'engage à **mettre en œuvre les meilleures pratiques pour garantir la sécurité, la santé et le bien-être de tous les employés** et contribue ainsi à l'ODD 3.

SAUTE & SECURITE

INTEROR a renouvelé son adhésion à Charte Responsable Care® en 2020. Cette charte promeut une gestion sûre des produits chimiques en impliquant l'ensemble de ces parties prenantes et soutient un système qui protège les personnes et l'environnement dans une démarche d'amélioration continue. Chez INTEROR, nous agissons quotidiennement pour garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs ainsi que la sécurité de nos procédés et la sûreté de nos installations.

L'année 2022 a notamment été marquée par:

- des campagnes de mesures pour évaluer l'exposition professionnelle aux substances chimiques des employés.
- la mise en place d'une ventilation dans un atelier de production.
- des investissements dans de nouveaux équipements pour diminuer la pénibilité au travail, en prévenant les risques TMS et en améliorant l'ergonomie au poste de travail.

Indicateurs Santé & Sécurité	2021	2022
Taux de fréquence AT	15,48%	22,71%
Taux de gravité AT	0,42%	1,31%

Éléments clés de notre gestion des risques et des accidents



Port des EPI adaptés selon les recommandations des FDS



Retour d'expérience auprès des opérateurs de production (REX)



Investigation des accidents avec un arbre des causes



Affichage de posters de sécurité et formation si nécessaire



Signalétique sur site appropriée



Evaluation du risque avant intervention, y compris celle d'entreprises extérieures : gestion des changements procédure lors de modifications d'installation ou de procédé (MOC) Plan de prévention, permis de feu, ...



44 % des employés permanents formés SST



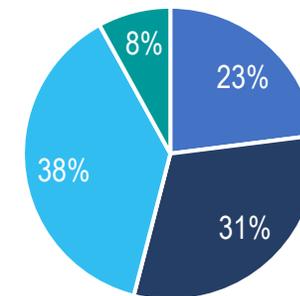
FORMATIONS

Les collaborateurs d'INTEROR suivent un programme de formation régulier, en particulier pour ce qui concerne les formations de sécurité et de prévention des risques industriels (formation POI, SST, nouveaux procédés, etc...) ainsi que les formations réglementaires liées au système de qualité (bonnes pratiques de fabrication pour les produits GMP* par exemple).

En 2022, 92 employés permanents ont suivi au moins une formation représentant 1579,5 heures de formation dispensées parmi lesquelles 7% (112 h) ont été dédiées aux jeunes employés.

La moyenne d'heures de formation par employés en 2022 a été de 17,17 h.

Répartition des heures de formation en 2022



■ Santé & Sécurité ■ Qualité ■ Technique ■ Autre

*Good Manufacturing Practices : standards réglementaires qui s'appliquent à l'industrie pharmaceutique

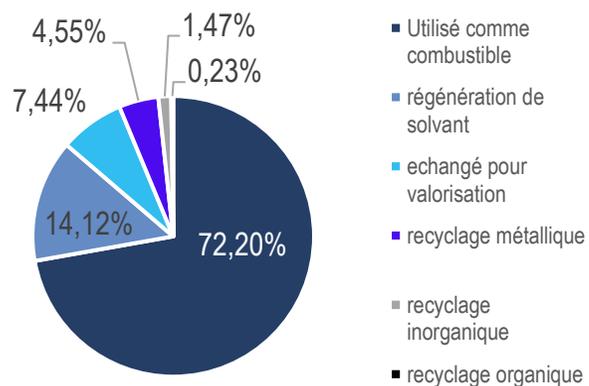


En assurant une gestion plus durable de ses ressources, tel que défini dans sa politique RSE, INTEROR contribue aux ODDs 9 et 12.

GESTION DES RESSOURCES ET DES DECHETS

Site Seveso seuil haut et classé ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), INTEROR veille au respect de la réglementation qui lui incombe. Afin d'économiser nos ressources et de diminuer notre impact environnemental, un suivi régulier de nos consommations est réalisé et des indicateurs associés sont communiqués mensuellement à tous les collaborateurs afin que chacun puisse prendre conscience de l'impact des activités d'INTEROR sur les ressources et agir en vue de réduire ces consommations. Des projets sont également à l'étude comme la captation des eaux de pluies et le plan de comptage de l'énergie ou en cours de lancement comme la mise en place de panneaux photovoltaïques sur notre parking pour la production d'électricité à hauteur de 6% de notre consommation annuelle actuelle (réalisation prévue pour le dernier trimestre de l'année 2023).

Répartition de nos déchets valorisés en 2022 (en tonnes)



Ressources	2021	2022
Gaz (MWh)	19 884	18 031
Electricité (MWh)	7 296	7 302
Gazole (L)	22 840	19 059
Eau prélevée (m³)	125 217	123 683
Déchets	2021	2022
Déchets dangereux (t)	3 334	3195
Déchets non dangereux (t)	277	164
Déchets envoyés en destruction (Code D*) (%)	41%	48%
Déchets envoyés pour valorisation (Code R*) (%)	59%	52%

*Codes déchets enregistrés dans la déclaration GERP

Harol Kinzo
Ingénieur Procédés



« Dans l'objectif :

- d'intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques à ses valeurs, ses prises de décisions et à sa stratégie,
- d'opérer une transition écologique et réduire son empreinte environnementale,
- de trouver des pistes d'économies pour l'électricité, l'eau et les déchets,

Interor a adhéré à l'opération « **Diag Eco-Flux** » lancée par Bpifrance en partenariat avec l'ADEME dont l'objectif est de permettre à des entreprises de réaliser des économies tout en réduisant leur impact sur l'environnement grâce à des conseils sur la façon d'optimiser leur flux d'énergie, d'eau, de matière et de déchets.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre dans le cadre de ce diagnostic telles que : la réalisation de campagnes de détection et de réparation de fuites d'air comprimé (- 21,3 tonnes CO2e/an), la mise en place d'un brûleur micro-modulant au niveau de notre chaudière à vapeur (gain estimé de 6 %/an de la consommation de gaz pour les chaudières), etc...

D'autres pistes identifiées lors du Diag Eco-Flux sont à l'étude pour une réalisation prochaine telle que **la mise en place d'un système de pilotage efficace de l'énergie** qui nous permettra d'avoir des informations plus précises et affinées de la consommation de nos différents postes. Cela nous permettra par la suite d'identifier les dérives de consommations ainsi que les postes sur lesquels des économies peuvent être effectuées.

Des projets tels que l'effacement électrique, la cogénération de gaz et d'électricité vert à partir de bois sur site sont aussi à l'étude.

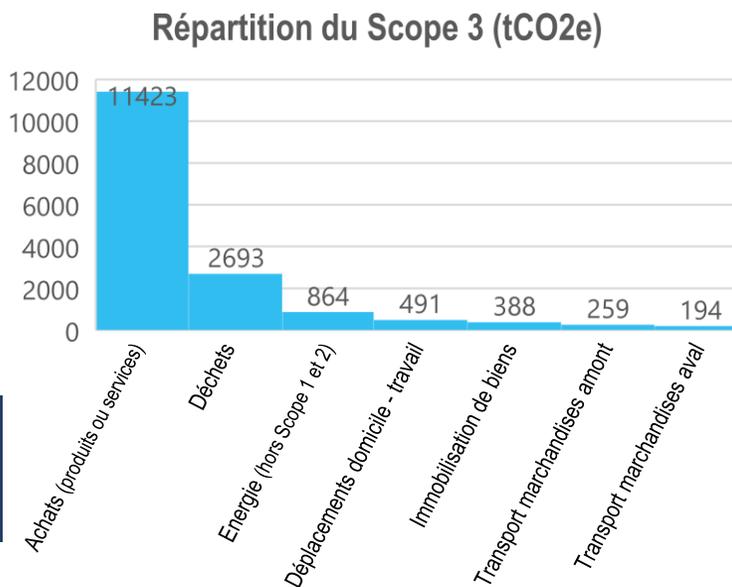




BILAN DES EMISSIONS DE GAS A EFFET DE SERRE

Une première évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) a été réalisée fin 2022 grâce au programme Diag Decarbon'Action de Bpifrance et en collaboration avec la société EFYB. Cet inventaire de GES concerne la période entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021 (année de référence) pour l'ensemble d'INTEROR (approche « contrôle »), c'est-à-dire le siège social et le site de production, tous deux basés à Calais. Les scopes 1, 2 et 3 ont été abordés selon la méthode reconnue Bilan Carbone® de l'ADEME et de l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC). Les émissions des gaz CO₂, CH₄, N₂O et halocarbures sont comptabilisées et rapportées en tonne équivalent de dioxyde de carbone (tCO₂e) par postes d'émissions. Les facteurs d'émissions utilisés proviennent majoritairement de la Base Carbone et de la base EcoInvent 3.9. Actuellement, les poste *Utilisation* et *Fin de vie* ne sont pas intégrés au scope 3 de part par un manque de données concernant le devenir de nos produits. Au vu de ces résultats, nous travaillons actuellement sur un plan d'actions et sur nos leviers visant à réduire nos émissions de GES et ainsi diminuer notre impact environnemental.

tCO ₂ e	BEGES	GHG Protocol
Scope 1 – émissions directes	3493	3493
Scope 2 – émissions indirectes liées à l'énergie	278	278
Scope 3 – autres émissions indirectes	16 312	15 982



20 083 tCO₂e émis sur 2021 (incertitude de 9%)



25 kgCO₂e/kg produit



584 kgCO₂e/k€ du CA

Avec données du BEGES

Blandine Augros

Ingénieur Support Technique en charge de la RSE



“ Avec la structuration d'une politique RSE, il semblait essentiel d'identifier les postes fortement émetteurs de CO₂ afin de connaître notre impact et pouvoir engager, par la suite, des actions pertinentes en vue de réduire nos émissions. Nous avons souhaité être accompagné dans cette démarche afin d'assurer la validité de la méthode utilisée et des résultats. Le programme Diag Decarbon'Action a été une réelle opportunité pour nous. ”

Ce bilan a permis de sensibiliser un grand nombre de nos collaborateurs aux enjeux climats et énergétiques actuels et constitue un point de départ primordial pour structurer notre action. Suite à ce bilan, une réflexion collective est engagée pour qu'ensemble nous puissions être source de propositions et agir concrètement pour réduire notre impact sur l'environnement. ”



ACHATS RESPONSABLES



Nous entretenons une relation de confiance et de respect mutuel depuis de nombreuses années avec nos fournisseurs et prestataires. Tous nos fournisseurs de produits chimiques, pour la plupart européens, suivent un processus de qualification encadré par notre Politique de Management de la Qualité. De plus, nos sources pour un même produit sont diversifiées afin de garantir au mieux le fonctionnement de notre chaîne d'approvisionnement.

Pour intégrer les enjeux de développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement, INTEROR a mis en place en 2022 une nouvelle politique d'achats responsables basée sur un nouveau code de conduite fournisseur et un questionnaire RSE diffusé aux fournisseurs les plus importants. Ces derniers ont été sélectionnés au regard de leur part significative dans le budget des achats annuels et de l'impact supposé de leur secteur d'activité sur l'environnement et les enjeux de société.

Le Code de conduite fournisseur a ainsi été diffusé aux 53 fournisseurs sélectionnés représentant 82% du budget achat de 2021. 85% ont adhéré à notre code, soit en signant le code de conduite fournisseur (58 %) soit en transmettant leur propre code de conduite (25 %) ou code éthique (2%).

Ces entreprises comptaient pour plus de la moitié du budget annuel de 2021 (67 %).

Ce code de conduite est disponible sur notre site internet (cliquez [ici](#) pour accéder à la page).

Points essentiels applicables aux fournisseurs



- Travail forcé et des enfants proscrit
- Obligation de contrats de travail écrits et transparents
- Lutte contre toutes formes de discrimination
- Interdiction de toutes formes de harcèlement, contrainte mentale, intimidation, violences physiques ou verbales
- Respect du temps de travail selon la législation



- Lutte contre la corruption et trafic d'influence
- Respect du droit à la concurrence
- Lutte contre les conflits d'intérêts et obligation de déclarer tout conflit d'intérêt susceptible d'impacter INTEROR
- Interdiction de fournir des produits contenant des « minerais de conflits »
- Transparence dans les informations communiquées
- Soumission aux règles strictes de confidentialité et de protection des données



- Garantir un environnement de travail sûr et sain
- Politique et système de gestion de la santé et la sécurité
- Protection contre les accidents et maladies professionnelles
- Évaluation des risques
- Communication des informations sur les dangers et la sécurité des produits fournis (FDS, par exemple)



- Prévenir, évaluer, minimiser et éviter l'impact des activités sur l'environnement (air, eau, sols, biodiversité)
- Système de management environnemental
- Gestion responsable des déchets, de l'énergie, de l'eau et ressources naturelles non renouvelables
- Identification des substances dangereuses et manipulation sans risque pour l'environnement
- Plan de prévention en place en cas d'accident

